



**Propositions de renforcement des bonnes pratiques
de réduction et de recyclage
hors-foyer à Montréal**

Mémoire déposé à la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le
projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de
Montréal 2008-2012

par Perennia,
entreprise d'économie sociale en design durable

Juin 2008

4035 St-Ambroise bureau 309
Montréal, Québec
H4C 2E1
514-312-4465
www.perennia.org

Introduction : mettre les organisations à contribution

Perennia est une entreprise d'économie sociale en design durable. En tant que partenaire de la Ville de Montréal en développement durable, nous souhaitons contribuer à la réflexion concernant la gestion des matières résiduelles.

À la lecture du document de consultation, nous constatons que la Ville fait un diagnostic complet de la situation, qui s'appuie sur de nombreuses données et statistiques. Nous remarquons par ailleurs, que l'emphase est davantage mise sur les mesures de 3RV destinées aux citoyens. Cependant, seulement pour la Ville de Montréal, les industries, commerces et institutions (ICI) génèrent annuellement 1,2 million de tonnes de matières résiduelles par rapport à 1 million de tonnes pour les citoyens. Nous pensons que la municipalité a également un rôle de leadership à jouer auprès de ces organisations. En effet, selon nous, la Ville doit être exemplaire dans ses propres installations (Maisons de la culture, Centres sportifs, bureaux administratifs, etc.).

Si nous prenons l'exemple de la Suisse, où 49 % de l'ensemble des déchets urbains vont en collecte sélective (contre 22 % en 1984), il est évident que la participation des entreprises et des organisations est essentielle aux efforts de récupération.

Dans ce bref mémoire, nous proposons donc des pistes de travail, qui concernent la récupération hors-foyer, tant dans les entreprises montréalaises, que dans la fonction publique municipale.

Mobiliser les PME et les commerçants et équiper les aires publiques

De nombreux commerces et PME ne recyclent pas au maximum les matières résiduelles qu'ils génèrent. Que ce soit par manque de connaissances, d'infrastructures, de ressources humaines ou encore de budgets, la perception est souvent que les frais de ramassage des déchets ultimes sont inférieurs aux efforts nécessaires pour recycler le papier et le carton, le plastique, le verre et le métal.

Nous savons que les petites entreprises montréalaises, générant moins de trois bacs roulants par semaine de matières à recycler, ont droit au ramassage municipal.

Quant aux grandes entreprises, elles ont généralement un volume suffisant de matières résiduelles, pour que le ramassage par récupérateurs spécialisés se justifie.

Par contre, les PME et les commerçants, qui se situent entre les deux font face à une problématique différente. Ils ont moins de ressources humaines et financières pour

mettre en place des politiques de 3RV. De plus, ils génèrent en général, des quantités insuffisantes de matières (papier, verre, métal et plastique) pour que les frais de tri et de ramassage sélectif soient équivalents ou inférieurs au ramassage d'ordures à enfouir.

À notre avis, ces derniers méritent une attention particulière de la Ville Centre et des arrondissements.

De plus, nous croyons que les lieux publics, tels que les parcs, les pistes cyclables et les rues, sont également des endroits de prédilection pour promouvoir la propreté et le développement durable.

Nos propositions 3 RV hors-foyer sont de :

- Travailler aux changements des attitudes des commerçants et des dirigeants de PME, avec une communication forte et positive entourant les 3RV. Cela pourrait se faire en collaboration avec Recyc-Québec. Les outils de communication doivent être cohérents, attractifs et inciter à l'action. C'est à ce niveau qu'interviennent le design et la créativité et qu'ils ont un rôle à jouer.
- Analyser les besoins d'un groupe de commerçants sur une artère commerciale, dans le cadre d'un projet pilote de conception d'un système de récupération des matières résiduelles. L'objectif serait que le ramassage des matières, puisse s'autofinancer en grande partie. Outre la fonctionnalité opérationnelle et économique du système, l'accent devrait être mis sur une cohérence sur le plan visuel et de la communication.
- Initier des projets pilotes de compostage auprès des commerçants, dans les lieux publics et dans les entreprises et augmenter le soutien aux programmes existants. Nous sommes conscients que plusieurs personnes sont encore tièdes à l'idée du compostage mais l'idée fait son chemin. Il y a certainement des pionniers qui seraient prêts à montrer le chemin. Des liens entre les organisations qui décident de composter et les projets communautaires de compostage, les marchés publics et les jardins communautaires seraient à favoriser dans tous les arrondissements. Les investissements en amont dans les projets de compostage auront pour effet de réduire considérablement les quantités de matières à enfouir.
- Augmenter le nombre d'éco-quartiers et leurs budgets de fonctionnement et miser sur leur expertise, en les dotant d'un mandat de sensibilisation auprès des PME.

- Prendre des mesures pour que la Ville donne l'exemple quant à la gestion des matières résiduelles, incluant le compostage, dans ses immeubles et opérations. L'immeuble sur Brennan fait figure de modèle. Il y a aussi d'autres initiatives en ce sens, telles que la récupération des oriflammes pour la création des sacs d'Ateliers Scrap ou pour le stand d'exposition de la Ville sur Brennan, que nous avons fabriqué. Dans un autre ordre d'idées, il est intéressant de citer l'exemple des municipalités comme Shawinigan, Trois-Rivières et Gatineau, qui ont éliminé le papier lors des réunions du conseil municipal en dotant les élus d'outils technologiques.
- S'assurer que le critère du développement durable soit intégré dans absolument tous les appels d'offres, tous les concours, tous les projets de développement ou les événements qui sont appuyés par la Ville (Projet de revitalisation des artères de Montréal (PRAM), Quartier des spectacles, Griffintown, etc.).
- Réintroduire les systèmes de récupération et de recyclage dans le Centre-ville et en installer sur les grandes artères commerciales et les espaces publics. Une réflexion avec les utilisateurs, les récupérateurs et les communautés, au sujet de l'autofinancement de ses systèmes, pourrait être chapeauté par la Ville.
- Prendre en compte les effets nocifs du transport des matières résiduelles, lors de l'élaboration de systèmes et tout mettre en œuvre pour les réduire au minimum.
- Taxer l'utilisation des sacs plastique, en prenant modèle sur l'Irlande.
- Taxer le suremballage, comme en Ontario et dans plusieurs pays européens. (Les revenus des deux taxes pourraient aller dans un Fonds urbain de l'environnement).
- Prévoir des incitatifs financiers, pour les organisations qui réduisent de façon très significative (50 % et plus) leur tonnage de déchets, et inversement, des pénalités à ceux qui ne le font pas.
- Explorer la possibilité pour la Ville d'accompagner le Gouvernement du Québec dans son Projet de loi sur la responsabilité élargie des producteurs.
- Enfin, émettre publiquement des objectifs annuels et s'assurer que les indicateurs de résultats soient disponibles afin de bien évaluer le terrain parcouru.

Place au design

Montréal est la première ville d'Amérique du Nord à avoir intégré le réseau de villes UNESCO du design. Nous estimons que l'agglomération de Montréal aurait intérêt à mettre davantage à profit les connaissances et les talents en design et en développement durable, afin de rendre attractives et créatives toutes ses actions environnementales. Le concours de design du bac de recyclage constitue un bel exemple.

Le même souci doit être apporté, aussi bien aux systèmes et modules de gestion de matières résiduelles, qu'au mobilier urbain ou tout autres éléments constituant le visage d'une ville.

Inciter les citoyens et les organisations à réduire significativement leur production de matières générées et à détourner 60 % des matières destinées à l'enfouissement sont des défis de taille qui nécessitent que toutes les forces soient utilisées pour les atteindre.

Conclusion : voir loin, agir maintenant et évaluer les étapes parcourues

Les défis que soulève la gestion des matières résiduelles incitent l'agglomération de Montréal à porter une série d'actions dans le sens des 3RV et c'est une excellente nouvelle. Nous invitons les élus à continuer à avoir une vision à long terme tout en s'assurant que les mesures soient mises en place le plus rapidement possible et que l'évaluation des résultats et leur diffusion régulière fasse partie du Plan.

Bibliographie

Montréal (2008). *Projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2008-2012*.

Montréal (2006). *Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (Plan métropolitain)*

Montréal (2001). *Politique québécoise de gestion de matières résiduelles 1998-2008*.

Gouvernement de la Suisse www.bafa.admin.ch